

La démarche qualité des fournisseurs bois énergie d'Occitanie

ML 26 janvier
2021



ENVIRONNEMENT

Les professionnels sont accompagnés par le SDEE.

La démarche qualité bois énergie d'Occitanie (QBÉO) accompagne les professionnels de combustible bois en Occitanie. Elle repose sur un cahier des charges comprenant sept engagements concernant la mise en place de contrats d'approvisionnement, la qualité du combustible bois livré (caractéristiques techniques détaillées et approvisionnement local notamment), et la qualité de service associée aux livraisons.

Elle se veut souple et accessible pour tous les fournisseurs, tout en ayant un niveau d'exi-

gence indispensable au bon fonctionnement des installations. En la respectant, les fournisseurs labellisés QBÉO apportent transparence et lisibilité à leurs clients, consommateurs de bois-énergie. Un accompagnement personnalisé par la Mission chalet renouvelable du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE) et la mise à disposition d'outils adaptés permettent aux professionnels engagés de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

> Pour tout renseignement, contacter Nicolas Lelong, technicien chaleur renouvelable du SDEE, au 06 42 28 31 53 (courriel : n.lelong@sdee48.fr) ou consulter le site QBÉO (www.qbeo.org).



Améliorer le service tout en étant accompagné.